## Préfecture des Côtes d'Armor – DDTM 22 Deuxième appel à projets AVELO 2

Pour faire du vélo un mode de déplacement du quotidien, le programme AVELO 2 vise à accompagner 400 territoires peu et moyennement denses dans la définition et la mise en œuvre de leur politique cyclable. Il mobilise un financement CEE de 25 millions d'euros et un financement de l'ADEME de plus de 9 millions d'euros.

AVELO 2 s'inscrit dans le cadre du Plan vélo et mobilités actives. Il est complémentaire du Fonds mobilités actives - aménagements cyclables, abondé par le plan de relance, doté de 500 M€ sur 7 ans, puisqu'il permet aux territoires de se doter d'une stratégie mobilité active et d'expérimenter des services vélos avant de candidater aux aides de l'État pour réaliser des infrastructures.

254 collectivités ont été lauréates en 2021 dans le cadre du premier appel à projet du programme AVELO 2, 1 dans les Côtes d'Armor (communauté de communes du Kreiz-Breizh).

Ce deuxième appel à projet cible tous les territoires Costarmoricains et s'articule autour de 4 axes

- Axe 1 : la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables
- · Axe 2 : l'expérimentation de services vélo
- · Axe 3 : l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées
- · Axe 4 : le financement de chargés de mission « vélo » au sein des territoires

Les projets lauréats de cet AAP 2022 pourront bénéficier d'un accompagnement financier de l'ADEME pour l'axe 4, du dispositif CEE pour les axes 1, 2 et 3, et seront accompagnés techniquement par l'ADEME, assistée du CEREMA.

## **Calendrier**

L'appel à projets est ouvert depuis le 19 janvier 2022 juqu'au 4 avril 2022.

Dépôt des dossiers et cahiers des charges sur <a href="https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220117/avelo-22022-25">https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220117/avelo-22022-25</a>

## Appel à contributions : Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme 2022

L'édition 2022 de la Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme se tiendra **du 21 au 27 mars prochain**.

Comme vous le savez, cette semaine est **ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager contre la haine**. Partenaires de la DILCRAH, cette semaine est d'abord et avant tout la vôtre! Elle est en effet l'occasion de valoriser collectivement les actions menées tout au long de l'année.

Nous comptons sur votre mobilisation et vous invitons à **proposer vos actions** <u>dès aujourd'hui</u> **sur la plateforme dédiée**: actions culturelles, conférences, expositions, fresques, projections vidéo, interventions dans les écoles, donnez libre court à vos projets pour qu'ensemble nous donnions une **impulsion nationale forte aux actions éducatives de prévention** du racisme et de l'antisémitisme. Et n'hésitez pas à partager et à relayer l'information dans votre réseau : ce répertoire, c'est le vôtre !

Les enseignants du primaire et du secondaire ainsi que le grand public pourront accéder à **carte interactive des événements** de l'édition 2022 à compter du mois prochain. <u>Il est donc essentiel que votre programmation y figure</u> pour qu'un maximum d'élèves et de jeunes puissent être sensibilisés.

Accédez à la plateforme dédiée à la Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et proposez une action en quelques clics sur le site <u>dilcrah.fr/semaine21mars</u>.

Enfin, n'oubliez pas de télécharger sur le site et de diffuser autour de vous et sur les réseaux sociaux **le kit de communication**.